

Numéro 6 - 29 janvier 2016

**Chute des prix du pétrole**

**Développons la politique indépendante  
de la classe ouvrière!**



**Chute des prix du pétrole**

- Développons la politique indépendante de la classe ouvrière!
- Où vont les prix du pétrole et l'économie?

**Autres sujets d'importance**

- Enquête sur Gustafsen Lake -- Déclaration des Tribus alliées - *Comité de défense Ts'Peten*
- Le monument anticommuniste et l'arrogance et la fraude des libéraux de Trudeau - *Louis Lang*
- Prolongation et constitutionnalisation de l'état d'urgence en France - *Christian Legeais*

---

**Chute des prix du pétrole**

**Développons la politique indépendante  
de la classe ouvrière!**

En Alberta, le Parti Wildrose mène la charge au nom de ceux qui blâment le gouvernement du NPD pour les milliers de mises à pied, pour l'annulation de projets et les difficultés auxquelles les travailleurs et les petites entreprises font face. Ils essaient de détourner l'attention des causes de la crise et de ranger les travailleurs du secteur pétrolier et toutes les personnes affectées derrière un ordre du jour d'austérité néolibérale désastreux. Comme si la destruction du tissu social que les

Albertains ont bâti allait produire un tournant pour le secteur de l'énergie. Ils demandent avec insistance que le NPD et tous les Albertains se soumettent à leur prétention sans cesse répétée que la dette provinciale est le grand monstre qui est la source des problèmes de l'économie. Ils cherchent à faire taire et à supprimer toute voix qui appelle au nouveau et considère que les droits du peuple doivent être reconnus et garantis en tant qu'exigence fondamentale d'une société moderne. Ils fulminent à la seule vue des programmes sociaux et des travailleurs qui les dispensent parce qu'ils sont prisonniers du vieux dogme selon lequel l'infrastructure sociale draine la valeur de l'économie, une valeur qui selon eux appartient aux riches en vertu du droit de monopole. Si les riches ne peuvent pas tirer profit d'un programme social, alors pourquoi le garder !

Selon eux, les intérêts privés étroits des monopoles et les intérêts des travailleurs sont les mêmes et la classe ouvrière doit se ranger derrière la bannière des monopoles dans une opposition irrationnelle à l'intérêt public et au bien commun. Leur solution au problème des mises à pied de milliers de travailleurs est de transférer une partie encore plus grande de la richesse sociale produite par la classe ouvrière dans les coffres privés des grandes pétrolières qui auront ainsi un stimulant et une raison d'opérer en Alberta. Ils veulent que leur idiotie dicte les politiques publiques et rallier la classe ouvrière à leurs politiques antisociales insensées,



La politique indépendante de la classe ouvrière ne veut rien savoir de cette approche rétrograde et du refus d'analyser et d'en venir à de vraies solutions aux vrais problèmes. Nous sommes des êtres humains pensants capables d'analyser et d'élaborer une voie vers l'avant qui soutient les droits et les intérêts du peuple dans le cadre d'une nouvelle direction prosociale de l'économie qui construit l'Alberta de manière calme, confiante et dans tous ses aspects, résistant courageusement à l'intimidation du droit de monopole et de ses représentants.



---

## Où vont les prix du pétrole et l'économie?

Qu'est-ce qui va arriver aux prix du pétrole dans les mois et années qui viennent ? Il y a beaucoup de spéculation sur cette question dans les médias monopolisés mais pas de consensus. Plusieurs prédisent que le prix du pétrole va augmenter vers la fin de 2016 alors que d'autres analystes disent que le prix du pétrole pourrait bien tomber encore plus bas avant de commencer sa remontée.

L'analyste de Wall Street Ed Morse, responsable de la question des marchandises chez Citi Research, a dit que le prix du pétrole pourrait bien continuer sa chute dans les prochains mois :

« Les transactions sur le marché en moment n'ont vraiment rien à voir avec quelque coût de production et ce qu'il en coûte en moyenne pour produire du pétrole brut », a-t-il dit en entrevue.  
« Les échanges se font sur la base du sentiment qui vient de la perception que le marché est engorgé, des craintes en ce qui concerne l'économie de la Chine et de la possibilité du ralentissement de la demande en pétrole. »

L'expert de l'industrie pétrolière Jim Gray soutient que le bas prix du pétrole en ce moment est le fruit de caractéristiques uniques. Dans le passé, selon Gray, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), et en particulier l'Arabie saoudite, agissait comme un « balancier » qui réduisait la production quand le prix mondial chutait. Ce n'est plus le cas maintenant car l'Arabie saoudite fait tout pour maintenir sa part de marché face à la croissance de la production des États-Unis. Gray croit que la fracturation hydraulique et le forage horizontal changent la donne. Le développement de ces techniques de production a rendu possible l'exploitation de vastes dépôts de pétrole de schiste aux États-Unis et ailleurs, ce qui veut dire que l'engorgement du marché va durer encore longtemps.

D'autres ne sont pas d'accord et disent que le pétrole de schiste des États-Unis a un avenir incertain parce que la productivité des nouveaux puits tombe très rapidement. Plusieurs sont d'avis que ce boom est un genre de système de Ponzi qui est en train de s'effondrer en l'absence de nouveaux puits qui seraient constamment mis en production. La production totale de pétrole de schiste des États-Unis pour 2016 est estimée à 4,67 millions de barils par jour, alors qu'elle était de 5,3 millions à son moment le plus fort en mars 2015. Il s'agit d'une baisse de 630 000 barils par jour, dont 500 000 provenaient de Eagle Ford, un des champs les plus vastes au Texas.



Ce déclin des prix s'accompagne de pertes financières et humaines énormes dont font partie les travailleurs qui perdent leur emploi, les prêts passés dus dont le remboursement est réclamé par les institutions financières, et les moyens de production et d'autres avoirs qui sont laissés à rien faire où même à rouiller sur place. Ce mois-ci, le géant minier BHP Billiton a enregistré la plus grande perte de son histoire, une charge de dépréciation renversante de 7,2 milliards \$ sur ses avoirs de gaz de fracturation qu'il avait achetés au prix de 20 milliards \$. Cette disparition d'argent ou de valeur aura des répercussions dans toute l'économie,

En dépit des milliers de mises à pied et de la baisse dramatique du nombre de puits en opération, la production canadienne de pétrole et de gaz a en fait augmenté légèrement (8 %) en octobre 2015, le mois le plus récent pour lequel existent des statistiques. La production canadienne va continuer d'augmenter alors que les projets présentement en construction vont être complétés. La réintroduction sur le marché du pétrole iranien suite à la levée des sanctions contre le pays va accroître l'offre encore plus.

De ce sombre tableau, un contraste s'offre à nous. La production dans les sables bitumineux requiert beaucoup de temps avant qu'un projet ne soit terminé ; les projets qui sont stoppés ou annulés prennent aussi beaucoup de temps à repartir. À l'opposé, le pétrole de fracturation peut être rapidement stoppé et remis en production.

Les cycles d'essor et de contraction font partie de l'économie impérialiste au sein de laquelle les intérêts privés cherchent des coups de fortune et rejettent toute planification rationnelle de la production en harmonie avec les besoins de l'économie et de la demande. Les politiques prédatrices de changement de régime et de guerre contribuent elles aussi à perturber l'économie. Les efforts des États-Unis et de l'OTAN, dans leur course à l'hégémonie mondiale, pour détruire les économies de la Russie, de l'Iran et du Venezuela, ont été un facteur majeur dans

l'engorgement récent du marché du pétrole et le génie qui est maintenant sorti de sa bouteille et cause des problèmes n'acceptera pas aisément d'y rentrer.

Compte tenu de tous ces facteurs, l'opinion qui dit qu'on doit être patient et supporter les épreuves en attendant que cela se calme revient à attendre la semaine des quatre jeudis. Ce qu'il faut, c'est une nouvelle direction de l'économie où le facteur humain/conscience sociale jouent leur rôle central.



---

### **Autres sujets d'importance**

## **Enquête sur Gustafsen Lake -- Déclaration des Tribus alliées**

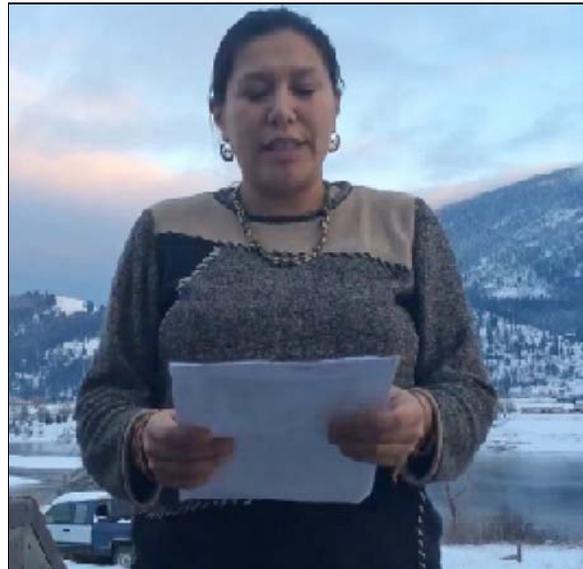
**- Comité de défense Ts'Peten -**

Le 17 janvier 2016, sur les territoires non cédés et non abandonnés du peuple Secwepemc, en cérémonie et sous la juridiction exclusive de la Loi tribale, nous, les Tribus alliées, sommes rassemblées pour honorer l'appel de Wolverine et l'invitation à tous les guerriers et défenseurs de la terre, tous ceux qui prennent position pour la pleine souveraineté et la pleine juridiction sur nos territoires.

Wolverine [carcajou], estimé héros de guerre Secwepemc et aîné, il y a 20 ans de cela, a pris la défense du territoire Secwepemc non cédé et non abandonné contre l'attaque brutale et génocidaire par les gouvernements provincial et fédéral, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et les forces militaires fédérales à Ts'Peten/Gustafsen Lake en 1995. Ce rassemblement coïncide avec l'échéance donnée par Wolverine pour recevoir une réponse à la lettre qu'il a envoyée le 4 janvier 2016 appelant à une enquête nationale sur cette attaque brutale commise contre le peuple Secwepemc à Ts'Peten qui défendait son droit d'utiliser ses terres pour la cérémonie.

Nous honorons aujourd'hui cet appel avec ce rassemblement historique des Tribus alliées alors qu'ensemble nous prenons la même position qu'a prise Wolverine et qu'il continue de prendre :

1. La Loi tribale est la plus haute loi, la loi véritable et originelle, la seule loi, sur nos territoires.
2. Les gouvernements provincial et fédéral du « Canada » n'ont ni l'autorité ni la juridiction qu'ils ont revendiquée par la violence, la tromperie et la coercition. Toute autorité et toute juridiction qu'ils ont utilisée comme une arme contre nous ne nous a pas détruits, ne peut pas nous détruire et ne le fera jamais.



**Kanahus Manuel, petite-fille de Wolverine, lit sa lettre au premier ministre Trudeau, 4 janvier 2016.**

3. Nous continuerons, comme nous l'avons fait depuis des temps immémoriaux, de défendre nos territoires en rejet de l'occupation coloniale, génocidaire militaire appelée « Canada » .

4. Nous n'avons jamais cédé nos territoires aux gouvernements provincial et fédéral du « Canada » et nous ne céderons et n'abandonnerons jamais ces territoires.



**Wolverine (à droite) lors de la défense de la terre à Gustafsen Lake en 1995.**

En prenant cette position, nous soutenons l'appel de Wolverine à une enquête nationale sur l'affrontement de Ts'Peten/Gustafsen Lake.

En prenant cette position, nous témoignons de l'adoption tribale de James Pitawanakwat, un autre défenseur Ts'Peten/Gustafsen Lake, vivant en exil politique aux soi-disant États-Unis d'Amérique. Par cette position, nous disons que James Pitawanakwat appartient à la terre Secwepemculew, libre de ses mouvements.

Nous sommes rassemblés en cérémonie aujourd'hui pour marcher et nous tenir ensemble pour remplir nos responsabilités, obligations, devoirs et loyautés envers les uns les autres et nos parents , nos terres, nos cours d'eau et nos

générations futures. Le sang et les os de tous nos ancêtres sont dans la terre sur laquelle nous marchons. Le même sang qui coule dans un, coule en nous tous. Nous avons joint chacun des feux de nos maisons en un seul feu afin que nous puissions continuer d'affirmer notre Loi tribale, notre juridiction inhérente sur nos territoires, avec la force unifiée et le but, la puissance et la fierté de toutes nos Tribus. Lorsqu'une Tribu appelle, toutes les Tribus répondent. Lorsqu'une Tribu se dresse, toutes les Tribus se lèvent.

Il faut que cela soit connu, la situation terrible et injuste à laquelle les Tribus autochtones ont été soumises aux mains des gouvernements coloniaux. Aujourd'hui, les Tribus alliées continuent de défendre de leur corps et de leur liberté nos territoires contre le génocide et la guerre continues contre notre terre et nos enfants. Nous n'avons jamais consenti et ne consentirons jamais à ce qui nous détruit et détruit nos territoires et l'espoir pour nos générations futures.

Nous honorons tous ceux présents ici aujourd'hui qui ont fait le long voyage pour représenter leur Tribu, ensemble nous honorons nos ancêtres et nos responsabilités envers nos terres.

Nous, les Tribus alliées en nom et en action avec tous les défenseurs de la terre sur nos territoires, prenant la même position pour défendre notre Loi tribale et faisant face au même régime génocidaire et à la même force violente qui a tenté d'assassiner les défenseurs de Ts'Peten/Gustafsen Lake, sommes unis et allons de l'avant ensemble pour la libération de notre peuple, de nos terres et de nos cours d'eau ainsi que pour les générations futures.

*Secwepemc*

*Secwepemc'ulecw Grassroots/Say No to the NSTQ Treaty*

*Ancestral Pride ~ Xhopakelxhit, Gwaiina ~ Snuneymuxw/Ahousaht ~ Coast Salish, Nuw Chah Nulth*

*Laax Uula (Lelu Island), Gitwilgyoots Tribe, Tsimshian Nation*

*Ktunaxa*

*Anishinabe - giga aki ikwe - my ing gun dodem*

*Anishinabek - Kai Kai Kons, Mang Dootem*  
*Neyhiyaw - Kihiw Mihkwan Iskwew - Wapistan iskinisiyan*  
*Senk ;lip - kwu squilxw tribe*  
*Misko kinew, mahikan dootem, anishnabe inowak*  
*The Unist'ot'en and Likhts'amisyu of the Wet'suwet'en*  
*St'atlimc Nation - Hostin - Lil'wat*  
*St'at'imc*  
*Ktunaxa*  
*Dene Zena - Northern Trappers Alliance - Dene Suline*  
*Secwepemc'ulecw Grassroots/Say No to the NSTQ Treaty*  
*Tl'ab ne : T tset n (Tahltan)*  
*Okanagan : St-Wan-mx*  
*Voice for the Voiceless Camp*

*(18 janvier 2016. Photos : Yuct Ne Senxiymetkwe Camp facebook page, Warrior publications)*



---

## **Le monument anticomuniste et l'arrogance et la fraude des libéraux de Trudeau**

**- Louis Lang -**



**Manifestation contre le monument anticomuniste et l'extrémisme du gouvernement Harper, colline du Parlement, Ottawa, 19 septembre 2015. (E. Schulzke)**

Le 20 janvier 2016, à sa séance du Conseil d'administration, la Commission de la capitale nationale (CCN) a annulé sa décision d'utiliser le terrain devant la Cour suprême du Canada pour ériger le monument anticomuniste proposé par le gouvernement Harper. Conformément à ce qu'avait annoncé la nouvelle ministre du Patrimoine libérale, Mélanie Joly, le 17 décembre 2015, la CCN a dit que c'est le Jardin des provinces et territoires, en face de Bibliothèque et Archives Canada, qui sera étudié pour approbation lors de sa réunion du printemps comme emplacement de ce monument.

Le Conseil d'administration a également adopté une motion visant à annuler la décision prise sous la pression du gouvernement Harper lors de sa précédente réunion en juin 2015 de décontaminer le terrain en face de la Cour suprême.

Les travaux de décontamination avaient été proposés pour mettre les citoyens devant le fait accompli que le monument anticomunisme serait construit à tout prix. Au printemps et à l'été 2015, alors que l'opposition au monument grandissait, le gouvernement Harper avait nommé en désespoir de cause cinq nouveaux membres au Conseil d'administration de la CCN quelques jours avant la réunion de juin pour s'assurer que toute opposition serait supprimée. Toutes les organisations communautaires, les groupes religieux, les anciens combattants, les syndicats et d'autres, qui ont assisté en grand nombre à la réunion de juin ont exprimé leur opposition catégorique au concept extrémiste de ce projet ainsi qu'aux méthodes dictatoriales utilisées pour imposer cet ordre du jour réactionnaire.

Le lendemain de la réunion de juin 2015, des architectes et des personnes concernées par la préservation du patrimoine se sont regroupés pour tenter une poursuite devant la Cour fédérale contre le monument proposé. La poursuite demandait que la décision de la CCN de décontaminer le terrain envisagé pour le monument soit annulée et que la CCN soit empêchée temporairement de commencer les travaux. L'audience de cette poursuite avait été fixée à avril 2016 mais les avocats du groupe étaient prêts à déposer une demande d'injonction pour empêcher la CCN de commencer.

De nombreux organismes communautaires, groupes religieux et organisations syndicales ont également tenu des réunions pour être prêts à agir contre toute tentative de la CCN de commencer les travaux sur le site. Cette opposition au monument anticomunisme au cours de l'été a atteint son point culminant lors de la manifestation de masse du 19 septembre 2015. Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées devant la Cour suprême pour manifester leur opposition au monument et « commémorer les victimes du Harpérisme ». Les manifestants ont marché jusqu'à la colline du Parlement avec des banderoles et des affiches représentant tous les secteurs de la société attaqués par le gouvernement Harper.

Après que les élections ont été déclenchées, la CCN a reporté les réunions sur le monument et a annoncé qu'elle n'appliquerait pas la motion sur les travaux de décontamination.

Depuis son élection, le nouveau gouvernement libéral a pris le relais du gouvernement Harper et continue d'imposer l'irrationalité et l'extrémisme pour appuyer des intérêts privés contre la volonté de nombreux Canadiens. La ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, a indiqué clairement que l'une de ses priorités est le monument anticomunisme et le 17 décembre 2015, elle a annoncé que « après consultation avec les intervenants » le gouvernement propose de déplacer l'emplacement du monument au Jardin des provinces et des territoires et qu'il fournira un financement de 1,5 million de dollars, auquel s'ajoutera 1,5 million de dollars du groupe privé Tribute to Liberty. Elle a annoncé également que le gouvernement couvrira les coûts du concours de design pour la conception du monument et tiendra une consultation nationale sur le design.

La ministre, Mélanie Joly, déclare que cela permettra d'éliminer « les dissensions et controverses » qui ont entouré le projet dès le départ. Ces déclarations sonnent faux parce que le gouvernement Trudeau n'a rien dit pour expliquer pourquoi il soutient des intérêts privés et leurs points de vue extrémistes qui sont imposés aux Canadiens. Tout en prétendant être transparente et ouverte à la consultation, il est clair que la ministre Joly ne tient pas compte de l'opposition généralisée aux conceptions réactionnaires et aux falsifications de l'histoire au coeur de ce monument anticomunisme.

En limitant la consultation au design et à l'architecture, les libéraux de Trudeau montrent que leurs méthodes « ouvertes » sont simplement un abus de pouvoir arrogant pour imposer leur volonté. La ministre Joly n'a jamais expliqué ni qui elle avait réellement consulté ni pourquoi les Canadiens qui ont exprimé activement leurs opinions contre ce projet sont ignorés. Il est évident que ce

soi-disant processus de consultation est tout aussi frauduleux que le monument anticommuniste lui-même.

Il y a près d'un an, *LML* a souligné le danger que représente ce projet de monument : « ...le gouvernement a bafoué plusieurs institutions canadiennes pour faire place à un monument qui impose un point de vue privé et extrémiste du monde et en fait une politique officielle. Il le fait d'une manière à froisser ou blesser plusieurs secteurs de la société qui ne partagent pas cette vision du monde ou cette interprétation de l'histoire. Ce n'est pas de la gouvernance, c'est de l'extrémisme. Aucune société ne peut survivre si elle est dominée par des points de vue et des pratiques extrémistes. C'est une affaire très inquiétante. »

***Non à la fraude au Parlement !  
Non au monument anticommuniste !***

## **Note**

1. « L'extrémisme du gouvernement Harper : Tentative méprisable de faire du communisme l'ennemi principal des Canadiens », *LML*, 11 février 2015.



---

## **Prolongation et constitutionnalisation de l'état d'urgence en France**

**- Christian Legeais -**



**La police attaque des manifestants qui défiaient l'interdiction de manifester lors de la Conférence de Paris sur les changements climatiques, la COP2, 29 novembre 2015.**

Le 22 janvier 2016, le président de la France, François Hollande a annoncé par voie de communiqué la prolongation de l'état d'urgence de trois mois. Le projet de loi prolongeant l'état d'urgence jusqu'au 26 mai 2016 sera discuté au Conseil des ministres le 3 février 2016, lit-on dans le communiqué.

De Davos, le premier ministre Manuel Valls a justifié ainsi cette mesure : « Nous sommes en guerre, en vraie guerre globale contre le terrorisme. (...) La guerre, c'est utiliser tous les moyens dans notre démocratie pour protéger les Français. Donc, c'est en effet l'état d'urgence ».

Tout aussi extrémiste, le chef des députés du Parti socialiste, Bruno Le Roux a déclaré pour expliquer la prolongation et la normalisation de cet état d'exception que : « honnêtement, l'état d'urgence n'a absolument rien changé pour les Français ». De quels Français parlent-ils ? L'état d'urgence ne vise-t-il que ceux qui sont considérés comme des « étrangers » par l'État et la violation permanente des droits avec impunité ? Il faut que nous croyons que tout peut être rétabli parce que « S'il y a eu des personnes visées à tort — sur la base de renseignements erronés ou imprécis —, elles seront indemnisées », comme l'a déclaré Manuel Valls au Conseil des ministres le 23 décembre 2015.

Dans le même communiqué de la présidence, François Hollande annonce que le premier ministre, Manuel Valls, allait présenter le 27 janvier « les avant-projets de loi d'application de la révision constitutionnelle » lors de son audition par la Commission des Lois. Le projet de révision, le *Projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation*, a été présenté le 23 décembre 2015, au 40ième jour de l'état d'urgence, par le premier ministre à l'Assemblée nationale. Il y sera débattu pendant trois jours à partir du 5 février, puis le Sénat examinera le texte sorti de l'Assemblée à partir du 16 mars.

### **Le gouvernement français présente son bilan de l'état d'urgence**

Le 12 janvier 2015, le gouvernement français a déposé son rapport sur l'état d'urgence à la commission des lois de l'Assemblée nationale. Un premier rapport avait été déposé le 15 décembre 2015.

La présentation de cette synthèse est obligatoire en vertu de l'article 4-1 de la loi relative à l'état d'urgence. Cet article a été le seul amendement accepté par le gouvernement lors de son adoption le 16 novembre 2015. Cette mesure de contrôle et de surveillance après le fait par l'assemblée nationale est censée être une garantie du maintien de l'état de droit dans un régime d'exception et de transfert des pouvoirs civils aux pouvoirs militaires et policiers.



Cette synthèse montre que 3 021 perquisitions et 381 assignations à résidence ont eu lieu dans l'ensemble du territoire français du 14 novembre 2015 au 7 janvier 2016 et que 500 armes ont été saisies (sur ces 500 armes, 400 ont été saisies chez des collectionneurs, dont 200 chez une seule personne) et que 25 infractions liées au terrorisme ont été constatées et 4 enquêtes préliminaires commencées.

Le tableau de Suivi judiciaire des mesures prises pendant l'état d'urgence présenté par le ministère de l'Intérieur montre 37 cas de non-respect des mesures de l'état d'urgence. Ces infractions concernent le non respect des assignations à résidence et des interdictions de manifester, c'est-à-dire des infractions à la loi qui n'existeraient pas s'il n'y avait pas d'état d'urgence. Un second tableau sur les Suites judiciaires des perquisitions administratives dénombre 542 cas d'infractions relevées par les forces de l'ordre lors de 2 721 perquisitions administratives effectuées et elles ont donné lieu à 201 poursuites pour trafic d'armes, trafic de stupéfiants, séjour irrégulier, non-respect de la réglementation sanitaire. Le total des peines prononcées qui figurent dans ce suivi est de 71.

Cette synthèse ne montre pas les innombrables cas de brutalité policière, la destructions des biens qui accompagne ces perquisitions, ni les pertes d'emplois qu'entraînent les assignations à

résidence, ni les brimades et les licenciements des travailleurs musulmans.

Cette « faiblesse des résultats » n'est pas due comme les médias voudraient le faire croire à une soi-disant inefficacité des forces de l'ordre mais est le résultat d'un plan pour atteindre « les objectifs nettement moins prioritaires » de l'état d'urgence comme l'a indiqué le président de la Commission des lois, Jean-Jacques Urvoas, le 13 janvier 2016.

Ces objectifs moins prioritaires sont la reconquête des banlieues que l'État français considère étant devenues pratiquement des zones de non-droit. Ainsi la majorité de ces perquisitions et assignations à résidence ont eu lieu dans les banlieues de l'Ile-de-France, la grande région parisienne, de Lille dans le nord et autour de Lyon, de Grenoble, Toulouse et Marseille dans le sud. Ce sont les mêmes villes et les mêmes banlieues visées par l'état d'urgence de 2005 lors des émeutes causées par le racisme, la violence policière et l'exclusion sociale qui frappent les jeunes de minorités nationales en France.

Le prétexte de cet assaut des forces policières est, selon le ministère de l'Intérieur, l'existence d'une « porosité » entre la radicalisation djihadiste, le terrorisme, l'économie souterraine qui existe dans les banlieues. La fraude de la justification de « la porosité des milieux » est que son point de départ est que ce sont les jeunes, les travailleurs qui sont les responsables du terrorisme. Jamais il n'est considéré que le terrorisme, notamment le terrorisme d'État est la théorie et la pratique des élites au pouvoir et de l'impérialisme. Il n'est pas le fait du peuple.

Une autre indication de la violence actuelle de l'état d'urgence est le communiqué du ministère de l'Intérieur en date du 1er janvier 2016 qui fait le bilan de la nuit de la Saint-Sylvestre 2015 et des opérations policières pour lutter contre la violence urbaine. Dans ce communiqué, il est dit que « les festivités et rassemblements de la Saint-Sylvestre la nuit dernière ont été marqués par une forte baisse des violences urbaines constatées et une forte augmentation de l'activité des forces de l'ordre déployées » et que « 622 personnes ont été interpellées contre 308 l'année dernière, soit une augmentation de 101 %. Parmi elles, 368 ont été placées en garde à vue contre 251 il y a un an, soit une augmentation de 46,6 %. Ces résultats confirment la grande efficacité du travail des forces de sécurité ».

Ce sont cette synthèse et cette efficacité de la répression par les forces de l'ordre qui sont brandies par le premier ministre Valls comme preuve que l'état d'urgence fonctionne et sont la raison de la nécessité de le « graver dans le marbre de la constitution ».

(Photos : RT)



---

**Lisez *Le Marxiste-Léniniste***  
**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Courriel: [redaction@pccml.ca](mailto:redaction@pccml.ca)**